



RCS : LISIEUX

Code greffe : 1407

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 40033

Numéro SIREN : 475 750 337

Nom ou dénomination : SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2014 sous le numéro de dépôt 190

A/ 190
6.02.14

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

Société Anonyme au capital de 4 830 188 €
Siège social à 2 Rue Edmond Blanc – 14800 DEAUVILLE
R.C.S. LISIEUX 475 750 337

.....

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 8 JANVIER 2014

L'an deux mil quatorze, le 8 janvier à 15 heures, le Conseil d'Administration de la Société des Hôtels et Casino de Deauville s'est réuni dans les bureaux du Groupe Lucien Barrière, 35 boulevard des Capucines – 75002 PARIS.

Sont présents :

- | | |
|---------------------------------|---|
| ▪ Monsieur Dominique DESSEIGNE | - Président Directeur Général |
| ▪ Monsieur Jean-Charles PITT | - Administrateur, Directeur Général délégué |
| ▪ Monsieur Christian MEUNIER | - Administrateur |
| ▪ Madame Christine DELOY | - Administrateur |
| ▪ Monsieur Philippe PERROT | Administrateur |
| ▪ Madame Régine BERNARD | Administrateur |
| ▪ Madame Valérie LEROY | Représentant du personnel |
| ▪ Monsieur Franck DESOMBRE | Représentant du personnel |
| ▪ Monsieur Pierre-Antoine BAYLE | Représentant du personnel |
| ▪ Monsieur Gilbert PADET | Représentant du personnel |

Sont absents :

- | | |
|--------------------------|---|
| ▪ Monsieur Marc ZUCCOLIN | - Administrateur, Directeur Général délégué |
| ▪ Monsieur Eric CAVILLON | - Administrateur, |
| ▪ Monsieur Jacques RE | Administrateur |

Monsieur Bernard GAINNIER, Commissaire aux comptes, a été régulièrement convoqué mais n'a pu assister à la réunion.

Madame Anne DAMINET remplit les fonctions de secrétaire.

Le Conseil constatant la présence effective de la moitié, au moins, de ses membres peut valablement délibérer sur l'ordre du jour de la réunion, à savoir :

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance ;
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2013 ;
- Examen du projet de rapport de gestion à présenter à l'Assemblée Générale ordinaire et du projet de résolutions à soumettre à celle-ci
- Détermination du jour et de l'heure de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire à convoquer ;
- Détermination de l'ordre du jour de cette Assemblée ;
- Démission d'un administrateur et d'un directeur général délégué ;

- Nomination d'un directeur général délégué ;
- Renouvellement des fonctions du Président Directeur Général et du Directeur Général délégué;
- Rémunération du Président Directeur Général et du Directeur Général délégué ;
- Approbation des documents de gestion prévisionnelle de l'exercice clos le 31 octobre 2013 ;
- Questions diverses.
- Pouvoirs.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

4 - DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR ET D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Monsieur le Président informe le Conseil de la décision de Monsieur Marc ZUCCOLIN de démissionner de ses mandats d'administrateur et de Directeur Général délégué à compter de ce jour.

Les membres du Conseil prennent acte de cette décision et remercient Monsieur Marc ZUCCOLIN pour l'action menée durant l'exercice de son mandat.

5 - NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Monsieur le Président propose au Conseil de nommer Monsieur Christian MEUNIER, administrateur de la société, en qualité de Directeur Général délégué pour la durée des fonctions du Directeur Général.

Monsieur Christian MEUNIER exercera les pouvoirs prévus par la loi. Il sera investi des pouvoirs les plus étendus, les mêmes que ceux du Directeur Général, pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exercera ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Monsieur Christian MEUNIER ne sera pas rémunéré au titre de son mandat social.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de nommer Monsieur Christian MEUNIER en qualité de Directeur Général délégué de la SHCD.

Pour extrait certifié conforme

Signature

